

L'ORDRE NOUVEAU

ORGANE DES SEMAINES SOCIALES
Prix: 5 sous; l'abonnement: \$1.00

Un monde s'écroule, un ordre nouveau s'élabore. Il faut que
les catholiques laissent mourir ce qui doit passer et qu'ils aident
à créer ce qui mérite de vivre. — LES ÉVÊQUES DE FRANCE.

DEUXIÈME ANNÉE, No 15
Montréal, 5 avril 1938

A la lumière de l'encyclique
« Divini Redemptoris »

L'appel du Pape aux ouvriers catholiques

par Alfred CHARPENTIER
Président général de la C. T. C. C.

Parce qu'un grand nombre voient la misère et que beaucoup y sont plongés tout à fait, les ouvriers sont bien les plus exposés à être contaminés par les doctrines communistes. Pourtant, grâce particulièrement au syndicalisme catholique, — on se plaît à le reconnaître, — les nôtres sont encore peu entamés. Mais le danger communiste demeurera, en notre province, tant que les ouvriers, en trop grand nombre, hélas, seront en butte à une hostilité qui méprise ou écarte le droit d'organisation syndicale, en butte à une privation complète du droit au travail et en butte à la croissante instabilité de l'emploi. Obligés de loger dans des habitations qui tombent en ruine, ne pouvant guère ambitionner de posséder un jour une maison à eux, les ouvriers restent ou demeurent les victimes de la mauvaise distribution des richesses et de la honteuse spéculation sur les biens de consommation, causes de gêne et de misère dans la classe ouvrière.

L'existence de ces maux est profondément vraie; c'est la négation de droits humains imprescriptibles. Et c'est, en maint pays, leur longue spoliation qui a conduit des masses ouvrières à se laisser séduire par l'emprise communiste. Si très peu de nos ouvriers canadiens-français sont devenus jusqu'ici communistes, il y a chez eux beaucoup de sympathisants ou des candidats inconscients au communisme. Presque tous auront été recueillis parmi les épaves d'une crise qui ne finit plus, gens qui n'ont plus que mépris pour leur religion et pour ceux de leur entourage qui la pratiquent. Ils sont pour le moins « éloignés de Dieu ». Pie XI le constate aussi, avec douleur, en face des « multitudes immenses » de travailleurs « exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec tout le respect auquel ils avaient droit » (*Divini Redemptoris*).

Mais à ceux qui « en ces temps difficiles » ont conservé une fidélité « parfois héroïque », le Souverain Pontife fait un devoir « très noble et très ardu » de « ramener à l'Église ceux de leurs frères de travail » qui ont perdu la foi. « Que les ouvriers catholiques, par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Église est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, et qu'Elle n'a jamais manqué ni ne manquera jamais à son devoir sacré de Mère, qui est de défendre ses fils. » Se peut-il trouver appel plus pressant, plus précis, de notre auguste chef!

Il faut y répondre partout où l'on travaille, dans les mines, dans les usines, dans les chantiers. Y répondre en croyants éclairés, en catholiques convaincus, en apôtres courageux, faisant connaître aux égarés sur les sentiers du communisme, parce que miséreux, que l'Église au cours des âges n'a jamais failli à son devoir pour améliorer le sort des humbles; donnant nous-mêmes la preuve de cette vérité que nous devons répandre par la charité et la justice et dont doivent être continuellement imprégnés nos paroles et nos actes. Pour cela, beaucoup d'étude est nécessaire. La pratique constante de l'humilité et du renoncement s'impose aussi pour accomplir cette mission; elle conditionne un apostolat fructueux et d'abondantes consolations.

L'ignorance de l'histoire de l'Église, l'esprit matérialiste du siècle, de fausses doctrines qui ont germé dans la misère ont causé l'égaré de bon nombre de nos frères ouvriers. A nous de leur dire que l'Église a jadis aboli l'esclavage et anobli le travail, qu'elle a soutenu les corporations ouvrières et combattu leur suppression totale qui livrait les ouvriers à l'entière merci de leurs maîtres; qu'elle fut la première à dénoncer le libéralisme économique immoral qui écrase le monde depuis le siècle dernier, et qu'elle est la plus ardente rebâtisseuse, depuis au delà de cinquante ans, de cet ordre corporatif qui fit jadis, durant des siècles, la prospérité des États. D'ailleurs, qui donc, à notre époque, défend plus courageusement les droits humains des déshérités de la vie que la Papauté dans ses encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*?

Depuis nombre d'années déjà, nos syndicats catholiques diffusent cet enseignement social chrétien au sein des masses inorganisées ou enrôlées dans les syndicats neutres. Voilà qui n'a pas peu contribué à barrer la route au communisme en notre province. Malheureusement, trop de nos frères ouvriers sont encore les membres de ces syndicats neutres. Canadiens français, catholiques pratiquants pour la plupart, ils laissent leur religion à l'église ou à leur foyer. Esprits protestantisés dans leurs syndicats neutres, ils sont habitués à ne pas estimer plus la vérité que l'erreur, ils sont ballottés par tous les vents de la neutralité officielle de leur organisation professionnelle, lorsque, comme force sociale, elle épouse une cause plutôt qu'une autre. Frères égarés apparemment moins dangereux, en tant qu'individus, que les candidats au communisme, mais dont le syndicat neutre est excessivement perméable aux doctrines subversives. Frères égarés qui, en tant que catholiques, s'ils le sont sincèrement, demeurent tout de même impuissants à extérioriser leurs principes avec le même avantage que les non-croyants ou les communistes hypocrites qui se sont glissés dans leur association.

A ces frères égarés, la meilleure manière de faire entendre l'appel du Pape, c'est bien de les amener à devenir des syndicalistes catholiques. Pour nous, syndicalistes catholiques, faisons donc surtout que notre syndicalisme continue à être toujours à l'avant-garde dans la revendication des réformes professionnelles, sociales, radicalement chrétiennes. Diminuant ainsi la misère dans le peuple, nous fournirons sûrement l'un des vrais moyens de faire retrouver Dieu à ceux de nos frères qui l'ont perdu; nous attachons plus affectueusement à l'Église ceux qui manquent de docilité à ses directives.

La lettre de S. Exc. Mgr Gauthier

La lettre de S. Exc. Mgr Gauthier met-ait à jour assez de ruses pour exciter l'ire de ceux qui se sentent démasqués. D'autres n'y ont trouvé que ce qu'ils désiraient y voir: l'approbation d'un parti politique, l'aveu public de craintes puérides devant « une poignée de communistes », la confirmation déguisée des méthodes d'un parti naissant, bref, tout excepté l'intervention opportune et courageuse du premier pasteur d'un grand diocèse qui doit flétrir l'hypocrisie et faire tomber les masques. Les gens

bien pensants qui ne se croient pas encore le droit de juger leur archevêque ou qui n'ont pas intérêt à cultiver un anticléricalisme semi-public, toutes ces « bonnes gens » ont écouté ou lu avec beaucoup de contentement ce rappel lumineux des principes chrétiens.

La haute approbation de S. Ém. le cardinal Villeneuve a sans doute touché Mgr l'archevêque de Montréal; elle peut assurément, dans les circonstances, en remplacer bien d'autres.

Le cinéma et les enfants

Les propriétaires de cinémas se seront sans doute réjouis de la déclaration récente du premier ministre de la province de Québec: on songerait à faire exception à la loi du cinéma pour certains films récréatifs ou éducationnels. On pourra nous taxer d'étroussé d'esprit mais nous sommes loin de favoriser pareil adoucissement à la loi. Pour le dire en bref, trop de facteurs échappent et échapperont longtemps encore à notre surveillance; trop d'intérêts aussi tenteront d'endormir les bonnes volontés.

Une note de l'*Action catholique* signalait pertinemment l'aspect psychologique et médical du problème. Outre le problème moral, il y a aussi à tenir compte de l'extrême sensibilité nerveuse de l'enfant. Nous nous souvenons que, l'an dernier, de jeunes enfants ont souffert plusieurs jours de commotions nerveuses à la suite d'une représentation spéciale pour enfants. Les mêmes expériences désastreuses se sont répétées cette année. Faut-il s'en étonner quand on sait que pour la représentation de *Blancheneige* on a admis des enfants de neuf et de sept ans!

L'avenir est indubitablement aux spécialistes des maladies nerveuses, mais n'allons pas, de grâce, augmenter volontairement chez nous le nombre des détraqués.

LA LOI DU DIMANCHE

Le bill Brunelle, voté à l'unanimité par la Chambre des communes, rencontre au sénat une opposition de plus en plus ouverte. Certains amendements proposés le rendent méconnaissable et lui enlèvent toute portée pratique. Le bill reviendra donc probablement devant la Chambre basse.

Nous espérons que le parrain du bill recevra de ses collègues le même appui. L'opposition qu'on fait à cette mesure en indique assez la provenance; elle apporte du même coup une preuve non équivoque aux paroles du ministre de la Justice: la loi du dimanche n'est pas observée.

Le problème des régulations corporatives

M. Divisia observait, en 1936, que « la formule corporative n'aura ses lettres patentes que si elle va jusqu'au bout de sa signification, et pour cela elle doit se présenter comme une formule de détermination économique, détermination des quantités à produire, détermination des prix, détermination des salaires, etc. ». Acceptons l'énoncé sans chicaner sur le mot « détermination », peut-être trop rigide. Comme M. Pirou, M. Divisia tient la solution corporative comme inexistante jusqu'aujourd'hui, et il oppose également la solution libérale de l'équilibre économique « qui a fait ses preuves », tout en admettant qu'elle ne paraît plus répondre aux exigences du monde moderne.

On conviendra que le système libéral, aussi longtemps qu'il a eu devant lui un monde ouvert, a maintenu un équilibre qui ne comportait pas un « mécanisme des prix », comme on dit, mais le maintien de niveaux moyens, payé au maximum de dégâts, c'est-à-dire avec le sacrifice automatique de tout ce qui ne pouvait tenir, aux niveaux établis, employeurs et salariés, la résistance, en cas de difficulté, commençant toujours par le sacrifice des derniers, réduits d'abord à la portion congrue, puis à la misère du chômage. Le système est devenu une vaste hypocrisie, à partir du moment où la concentration capitaliste des entreprises a permis la domination d'un secteur par une minorité restreinte; lorsque deux, trois ou quatre entreprises assurent les deux

tiers ou les trois quarts de la production totale d'un produit, il n'y a plus d'équilibre, mais lutte ruineuse de ces gros concurrents ou entente de quasi-monopole, ou l'un et l'autre successivement, sans compter la surproduction possible à un moment donné, compte tenu de l'état du marché. C'est là une des causes qui exigent aujourd'hui un autre système.

M. Divisia n'en formulait pas moins cette conclusion sage: « Le corporatisme pourrait s'orienter ainsi inductivement par des solutions de détail qui, au début, seraient purement pratiques et empiriques, mais d'où l'on pourrait tirer à la longue quelque synthèse; pareille position paraît très défendable; il est difficile, en effet, de demander à la formule corporative de s'affirmer avant d'avoir fonctionné. Toutefois, même dans une telle politique inductive... on ne saurait oublier le gros danger de recourir, en ce domaine, à des formules *a priori* ou à des solutions d'imagination. »

Cette politique empirique est exactement celle que nous proposons sans cesse, dans les *Libertés corporatives*, sans craindre l'*a priori* ni l'imagination écartés d'avance ou bien vite, si on laisse les intéressés chercher et dire ce qui convient et ce qui ne convient pas à leur métier. Autrement dit, comme le remarquait M. Rueff, « à la stricte condition que la corporation reste indépendante de l'État, ou plutôt que l'État réussisse à sauvegarder contre elle sa propre indépendance ». Mais il faut éclairer cette formule.

(A suivre à la page 4)

AU MICRO DE RADIO-VATICAN, JEUDI MATIN: LE R. P. ARCHAMBAULT

VOIR PAGE 4

.. L'ouvrier notre frère ..

Simple réflexions

Il y a bien longtemps déjà que les sociologues devisent, échafaudent des systèmes pour régler ce qu'on appelle habituellement la question sociale. Cependant notre monde demeure ce qu'il était: un monde angoissé, toujours près de crouler.

« Et pourtant, disait quelqu'un, elle est facile à résoudre la question sociale. Il suffit de convaincre les pères de famille de huit, dix, douze enfants qu'ils sont aussi heureux en travaillant dix heures par jour, avec un salaire de quinze dollars par semaine, que ce président ou ces directeurs de firme qui s'allongent paresseusement sur le sable d'une plage de Miami, jouent leurs dix-huit trous chaque jour, dînent, boivent et fument à l'ombre des palmiers. Convaincre aussi la maman qui allaite un nourrisson, pendant qu'un autre môme s'accroche à ses jupes et que les autres prennent leurs ébats sur les trottoirs à l'ombre des balcons, la convaincre qu'elle est heureuse, aussi heureuse que la dame qui ouvre un œil à onze heures, déjeune dans son lit, fait le désespoir de ses bonnes avant d'exercer la patience du chauffeur qui la véhicule à quelque club fashionable où l'on sert des diners fins. Et donc, la solution de ce problème social serait plus du ressort de l'éloquence que de la sociologie: convaincre, persuader, tout est là! »

Malheureusement, soit que les orateurs puissants défailent ou manquent, soit que les arguments soufflés résistent mal à la pression des faits, l'éloquence ne suffit plus. Certaines gens bien pourvus comptaient sur l'Église pour remplir cette mission d'apaisement: l'Évangile, l'exemple de Notre-Seigneur, l'expérience d'une vie meilleure pouvant voiler les plaies, adoucir les heurts, faire accepter ces inégalités de la misère et du bonheur.

Mais l'Église fait entendre une autre voix. Les papes protestent contre un régime qui méconnaît la dignité de la personne humaine et davantage encore la dignité du travailleur. Ce minimum d'aisance nécessaire pour pratiquer la vertu, Léon XIII et Pie XI le réclament pour la classe des travailleurs. La justice et la charité l'exigent. Sinon, la société continuera d'être travaillée par des courants de haine. On peut ignorer orgueilleusement ces haines, prendre des mesures policières pour se protéger des explosions subites. Une société qui pratique ainsi le credo de la force mérite de sombrer. Ne parlons plus de civilisation, de philanthropie et encore moins de sociologie chrétienne, si dans le filigrane de notre législation sociale on découvre le mot terrible de Barrès: « Que les pauvres aient le sentiment de leur impuissance, voilà la condition première de la paix sociale. »

L'ordre et donc la paix sociale reposent sur la justice. Quand on a dit à un pauvre gueux que le paradis n'est pas de ce monde, qu'on lui a récité l'apologue du lis des champs et qu'on a, en le quittant, confié la misère de tous à la Providence qui s'occupe des petits oiseaux, la détresse reste la détresse. La même Providence prescrit aux riches des devoirs. Personne n'a le droit de prendre son parti de la souffrance « des autres ». Cette résignation ne mérite aucunement d'être classée parmi les vertus chrétiennes. Un chrétien qui constate le déséquilibre, le désordre présent, qui accepte

placidement l'injustice ou qui tente de l'excuser, de la protéger quand elle provient d'une corporation puissante, cet homme pourra continuer de paraître à la messe le dimanche, il n'a pas droit à son titre de chrétien. Pas plus sur le terrain religieux qu'ailleurs, les hommes de paille ne sauraient mériter notre estime.

Or, on ne se soucie guère encore de cette justice vis-à-vis de l'ouvrier. On parle plus facilement de l'imprévoyance, de l'incompétence, de l'égoïsme, de la nonchalance de l'ouvrier que des conditions de travail et de vie que la loi du plus fort lui impose. Le monde de la finance et de l'industrie ne s'inquiète guère du rôle social que doit jouer l'argent; il prêterait aussitôt la hausse des salaires pour excuser une hausse disproportionnée des prix. Les dividendes des actionnaires et la grasse rémunération des services de la direction (nous nous abstons de donner des chiffres) priment toute autre considération. Pour assurer ce rendement préférentiel au capital, on achètera le silence des grands journaux par l'appât d'une réclame judicieusement distribuée, on souscrira aux caisses électorales des grands partis, on distribuera à qui de droit cachets et pots-de-vin, mais on ne consentira à l'ouvrier un salaire familial que sous la menace d'une main-d'œuvre exaspérée, quitte à se reprendre plus tard... Il existe une conquête injuste de l'argent, un usage égoïste de l'argent. La justice sociale ne peut accepter ce désordre. La charité non plus.

Car il existe une autre charité que celle du verre d'eau; une autre charité que celle de l'aumône, fût-elle annoncée quotidiennement dans les journaux. L'aumône soulage la misère pour un temps, elle ne la supprime pas. La charité chrétienne se donne pour tâche de mettre Dieu dans les cœurs et un peu de soleil dans les foyers. La charité se préoccupe du bien-être des corps et davantage encore de la détresse des âmes. La charité veut guérir des plaies; elle devra tenter de les prévenir. Au lieu de critiquer l'incurie ou le manque d'organisation des ouvriers, la charité favorisera à la limite de ses ressources et de ses influences l'éducation syndicale des masses afin de leur apprendre, en même temps que leurs droits, le petit catéchisme de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

La charité s'efforcera d'envelopper aussi ceux qui possèdent. Cette classe a besoin elle aussi d'être éduquée socialement. Certains riches croient facilement qu'ils ne doivent qu'à leur talent et à leur industrie leur situation de fortune; d'autres estiment tout naturel d'être servis. La charité trouvera ici à s'exercer en faisant ouvrir les yeux sur cet égoïsme, cet orgueil partiellement inconscients.

Tâche difficile, qui fait hausser les épaules à tous ceux qui aiment leurs pantoufles et préfèrent attendre... que d'autres se fassent tuer à leur place. Tâche pourtant qui sollicite présentement tous les chrétiens. Il n'y a guère de solutions faciles pour des problèmes difficiles; on ne peut guère espérer de remède qui guérisse tous nos maux. Mais nous méritons de connaître tous les désastres, si, par égoïsme, insouciance, aveuglement criminel, ambition ou sot orgueil, nous fournissons des armes à ceux qui font leur profit de l'injustice et de la misère généralisée.

“ Notre place est aux côtés de l'ouvrier ”

S. Ém. le cardinal MUNDELEIN

Le 2 janvier dernier, s'adressant aux membres de la Société du Très-Saint-Nom-de-Jésus, réunis dans la cathédrale de Chicago, S. Ém. le cardinal Mundelein, dans une magistrale allocution, indiqua clairement les positions de l'Église catholique sur la question sociale, particulièrement le problème ouvrier.

Nous donnons ici le compte rendu paru dans le Social Forum de février 1938.

Notre place, dit Son Éminence, est aux côtés du pauvre, avec l'ouvrier. Les ouvriers constituent notre peuple, ils bâtissent nos églises, ils remplissent nos bancs; nos écoles sont bondées de leurs enfants; nos prêtres sont choisis parmi leurs fils. Ils attendent de nous des directives, ils attendent aussi de nous un appui efficace.

La grande difficulté pour nous dans le passé vint de ce que nous fûmes trop souvent alliés ou entraînés dans des alliances avec le mauvais côté. Des employeurs égoïstes ont louangé l'Église en la désignant comme la grande force conservatrice, ils lui ont demandé de servir de force policière alors qu'ils ne payaient à leurs ouvriers qu'une maigre pitance. Ce jour, je l'espère, est passé pour toujours.

Ici, quand je parle de l'Église, je n'entends pas seulement le clergé mais le grand corps que forment nos laïcs catholiques.

Évidemment, dans notre propre milieu, il y a le danger de la contamination du communisme. Le Très-Saint-Père nous en avertit. Mais ne laissons pas les autres se servir de cette situation pour couvrir des pratiques corruptrices; ils crient contre le communisme et pratiquent eux-mêmes l'injustice sociale; quand ils combattent les lois du salaire minimum pendant que les filles et les femmes s'efforcent de vivre avec un salaire de dix à quinze sous l'heure, nous pouvons sûrement nous rendre compte par nous-mêmes qu'il y a là quelque chose de défectueux.

C'est précisément ici que doit intervenir l'Action catholique. Nous devons agir comme individus: nous devons penser par nous-mêmes et ne pas prendre nos opinions et nos jugements dans les journaux. Nous ne devons pas toujours attendre que nos chefs nous disent quoi faire.

Nous avons notre conscience qui nous dit ce qui est bien et ce qui est mal. Et nous avons le remède. Nous vivons, Dieu merci! dans une démocratie où nous décidons nos questions aux urnes, et c'est là que nous devons nous prévaloir de nos droits...

Notre Saint-Père nous exhorte à l'Action catholique: il nous demande de combattre les maux grandissants de notre époque, les différents genres d'ismes, athéisme ou communisme, quels que soient les noms qu'ils portent.

Évidemment, cela veut dire l'organisation. Sans l'organisation, nous demeurons faibles. Le vieil adage reste vrai: la force est dans l'union; unis nous résistons, divisés nous tombons. On n'avait pas d'organisation, pas d'organisations d'hommes en Espagne, au Mexique; aussi, c'est là que commencèrent et se répandirent les troubles de toute sorte. La persécution contre l'Église en Allemagne ne commença qu'après la dissolution du parti du Centre et la suppression de la presse catholique.

L'Action catholique veut dire précisément ce que son nom signifie: de l'action et non des paroles. A quoi bon des conférences et des discussions académiques sur le communisme? Si nous voulons accomplir quelque chose, nous devons présenter quelque chose de pratique. Comme le médecin, nous devons avoir, toujours près, un antidote.

Le salaire... humain

DOIT TENIR COMPTE DE LA FAMILLE

Pour nous, qui ne voulons jamais séparer l'homme de son milieu naturel qui est la famille, nous disons d'abord que le salaire doit être suffisant pour permettre au travailleur et à sa famille de vivre dignement.

ET DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE

Car nous avons aussi une expression dont on ne discutera pas l'origine authentiquement chrétienne, nous voulons que soit respectée « l'éminente dignité de la personne humaine »; or, cette dignité n'est point respectée, et la justice n'est pas sauvegardée si, malgré tous ses efforts, le travailleur n'arrive à fournir aux siens que de quoi ne pas mourir de faim.

NOS PRINCIPES REVENDIQUENT

On nous reproche nos conceptions, mais c'est précisément parce que nous ne sommes pas des matérialistes que la vie ne peut se résumer pour nous à une simple question de bifteck, c'est en raison même de nos principes spirituels que nous voulons pour le travailleur une vie « humaine ».

POUR ÊTRE PARFAIT HONNÊTE HOMME

Et pour être un parfait honnête homme, pour être un bon citoyen de la société humaine, un minimum de bien-être est indispensable à l'homme.

Économisons une révolution

Le seul moyen de résoudre le problème, c'est de montrer aux ouvriers qu'il est possible d'améliorer définitivement leur sort en faisant l'économie d'une révolution, qui accumulerait les ruines, attirerait l'invasion et ne résoudrait rien; car les révolutions peuvent transférer d'une équipe à une autre le pouvoir avec ses honneurs et ses profits; mais toujours les classes populaires en ont soldé les frais.

Une démonstration de ce genre ne se fait pas par des paroles, mais par des réformes visant à affranchir le monde du travail du joug de l'argent et à organiser la profession pour assurer aux travailleurs le respect de tous leurs droits et surtout pour faire prévaloir l'intérêt commun sur tous les intérêts particuliers, quelque organisés qu'ils soient.

M. Le COUR-GRANDMAISON

UNE DOCTRINE SUR LA LIBERTÉ

L'É. S. P. vient de publier l'encyclique de Léon XIII sur la Liberté humaine. On trouve dans ce document des précisions nécessaires sur les différents aspects de cette question d'actualité.

L'ORDRE NOUVEAU

Bulletin bi-mensuel de doctrine et d'action sociale publié par

LES SEMAINES SOCIALES et l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Direction: 1961, rue Rachel Est Administration: 4260, rue de Bordeaux MONTRÉAL

Le numéro: 5 sous; l'abonnement: \$1.00

PRÉJUGÉS SOCIAUX

Toutes les mamans ont fait des rêves au-dessus d'un berceau. Les parents ambitionnent pour leurs enfants des conditions de vie plus engageantes que celles qu'ils ont connues. Qui songerait à les en blâmer? Mais cette ambition s'égare quand la maman croit que sa fille épousera le bonheur en épousant un notaire et que le papa s' imagine que son fils méritera plus ou moins d'estime selon qu'il sera avocat, médecin, comptable ou simple menuisier. La question talent, aptitudes entrera rarement en ligne de compte. Le budget familial décidera seul de leur « honorabilité » future.

Préjugés que tout cela! On regarde trop à la blancheur des mains, à celle du faux

col; trop au vêtement de travail. On oublie la noblesse du travail manuel exercé avec intelligence et amour. On oublie qu'il faut plus de qualités d'ordre pratique pour exercer un métier que pour compter des coupons ou des bordereaux derrière le grillage d'une succursale de banque. On ne songe pas qu'un élève moyennement doué de l'École du Meuble montrera à lui seul plus d'esprit créateur qu'une douzaine de commis de magasin qui découragent la clientèle. Préjugés qui sont cause que des jeunes qui feraient d'admirables techniciens ne seront que des ratés du monde professionnel, vicieuses sans défense du rêve des parents.

LA PROPAGANDE ROUGE

Essais de front unique en Angleterre

Depuis le VII^e Congrès de l'Internationale communiste (1935), les communistes de tous les pays s'efforcent, d'après les directions de Moscou, de créer des « fronts uniques » et des « fronts populaires » contre le fascisme afin de diviser l'humanité en deux blocs et créer une atmosphère favorable à une guerre civile internationale. Dans certains pays, en Espagne, et même en France, ils sont arrivés à des résultats importants. Ils se sont heurtés à de grosses difficultés en Angleterre, en Belgique, en Tchécoslovaquie et ailleurs, du fait que les socialistes de ces pays ne veulent pas accepter les directives de Moscou. Ces tentatives ouvertes ayant échoué, ils tâchent d'arriver à leurs fins par des tentatives clandestines. Où en sont-ils dans leurs efforts de créer un front unique en Angleterre ?

I. — Dans le mouvement ouvrier

a) *L'admission des syndicats soviétiques dans l'Internationale des syndicats.* — Dans un numéro précédent, nous avons rapporté que M. Jouhaux négocia l'entrée des syndicats soviétiques dans l'Internationale des syndicats. La nouvelle fut accueillie sans chaleur par les trade-unionistes de Grande-Bretagne. Nous lisons dans le *Daily Herald* du 4 février :

« M. William Green, président de la Fédération du Travail des États-Unis, a annoncé que la Fédération sortira de l'Internationale des syndicats si les syndicats russes y sont admis... »

« Le Trades Union Congress (Fédération syndicale) de Grande-Bretagne, et les syndicats d'autres pays ont déjà déclaré que les conditions posées par les syndicats russes pour leur admission dans l'Internationale n'étaient pas acceptables. »

Le Congrès international de la Fédération internationale des syndicats, qui se réunira à Oslo (Norvège) en mai 1938, examinera les propositions soviétiques, et décidera de leur admission ou de leur rejet. Il faut s'attendre à une opposition très énergique de la part du président de l'Internationale des syndicats, sir Walter Citrine.

Néanmoins, une série de dirigeants ouvriers anglais sont en faveur de l'admission des syndicats rouges. Le *Labour Monthly* (communiste) de février 1938 publie les déclarations de Will Lawther, vice-président de la Fédération des Mineurs de Grande-Bretagne; Arthur Horner, président de la Fédération des Mineurs des Galles du Sud; W. T. Brown, président du Congrès des assurances; Alex Gossip, secrétaire général de N. A. F. T. A.; J. W. Sutherland, secrétaire des ouvriers du textile de Gt. Harwood; W. H. Stokes, organisateur des ingénieurs des Midlands, et W. Ward, président des ingénieurs de Sheffield. Tous ces dirigeants sont partisans de l'admission des syndicats soviétiques dans l'Internationale des syndicats.

Les autres déclarations des travailleurs britanniques précitées ont un contenu semblable à celle-ci. Les syndicats soviétiques doivent être admis dans l'Internationale des syndicats pour constituer un puissant front mondial contre le fascisme. Il est manifeste que l'excitation antifasciste continuellement entretenue par le *Daily Herald* et les autres organes travaillistes ne peut que contribuer à développer cette mentalité.

b) *Le front unique travailliste et communiste en faveur de l'Espagne rouge.* — Nous avons déjà rapporté comment les travaillistes et les communistes britanniques collaborent de toutes leurs forces pour aider l'Espagne rouge. Cette collaboration, qui existe depuis longtemps, a été singulièrement développée depuis le voyage de travaillistes distingués en Espagne rouge. Depuis lors, M. Clément Attlee, qui n'a d'ailleurs rien d'un prolétaire, a reçu une publicité flatteuse dans le *Labour Monthly*, les *Left Book News*, le *Daily Worker*, le *Challenge* et toutes les autres publications communistes de Grande-Bretagne. Chaque fois, d'ailleurs, qu'il y a eu de l'agitation sur le continent, causée par quelque « front populaire » au pouvoir ou en voie de le devenir, les travaillistes bri-

tanniques n'ont pas manqué de venir immédiatement à la rescousse. Lors de la dernière crise ministérielle en France, causée par le refus de M. Chautemps de laisser dominer la politique française par Moscou, le ministre français fut immédiatement attaqué par le *Daily Herald* qui proposa M. Léon Blum comme son successeur. (17 janvier 1938.)

II. — Le Left Book Club

Ce club est une organisation qui choisit un livre par mois et le fait acheter et discuter par ses membres; il tient en outre des réunions fréquentes dans diverses localités du pays et a une influence politique (de gauche) grandissante. Il est dirigé par un Juif, communiste ou tout au moins fortement sympathisant, M. Victor Gollancz, libraire. L'avocat de M. Gollancz déclara

que le Left Book Club n'est pas une organisation communiste, mais constitue une entreprise privée de M. Gollancz.

a) *Orientation intellectuelle du Left Book Club.* — La meilleure réponse à la question de notre correspondant a été donnée par le *Daily Worker*, organe du Parti communiste de Grande-Bretagne. Quand il fut créé, le secrétaire du Parti communiste de Grande-Bretagne, M. Harry Pollitt, déclara que le club « méritait toute notre aide », et qu'il avait déjà démontré son utilité en répandant au loin la connaissance de faits et d'idées importantes à notre mouvement » (*Daily Worker*, 9 mai 1936). Quatre mois plus tard, le même journal déclarait: « Il est déjà évident que le club constitue un front unique. »

M. Pollitt avait le droit de s'estimer heureux du succès du Left Book Club. C'est là, de fait, la tentative la plus hardie des communistes britanniques (ou internationaux) pour constituer un front unique intellectuel en Angleterre.

b) *Importance du Left Book Club.* — Si on examine la liste des orateurs qui prennent la parole aux meetings organisés par M. Gollancz, on voit que ce sont presque toujours les mêmes noms qui reviennent. A première vue, par conséquent, on pourrait croire que

le nombre de participants actifs à ce mouvement est restreint. Il est possible cependant que le Parti communiste se limite volontairement à un nombre restreint d'orateurs, afin de ne mettre en avant que les meilleurs, et d'assurer une doctrine plus uniforme.

Le Left Book Club, qui n'existe guère que depuis dix-huit mois, se vante d'avoir déjà 734 clubs locaux, qui réunissent environ 50,000 cotisants. Chaque mois, par conséquent, les livres marxistes du Left Book Club sont assurés d'une vente de 50,000 exemplaires, ce qui constitue un beau succès de librairie. Il faut observer aussi que beaucoup de ces livres continuent à se vendre durant les mois suivants.

Ces livres sont discutés régulièrement dans des réunions fréquentes auxquelles on attire un public de plus en plus varié. Comme instrument de perversion des intelligences, qui est l'aspect du communisme qui nous préoccupe le plus, il semble que le Left Book Club soit particulièrement efficace. Il faut d'ailleurs noter que le mouvement est en progrès. Toujours d'après le même numéro des *Left Book News*, un club de ce genre vient d'être organisé parmi le personnel du grand journal libéral *Manchester Guardian*.

AU CANADA

Communisme contre fascisme

Le communisme est menteur. S. Exc. Mgr Gauthier le rappelait aux fidèles dans sa récente circulaire au clergé du diocèse: « Il n'y a rien d'ailleurs de plus évident, pour ceux qui observent, que le mensonge du communisme. » Or, menteur dans sa philosophie et sa doctrine, menteur dans ses promesses, le communisme l'est aussi dans ses actes et ses tactiques. Témoin actuellement la lutte que les communistes, dans leurs journaux ou leurs discours, mènent contre le fascisme. Mgr l'archevêque le soulignait: « Retenons à titre d'exemple la campagne qui s'amorce de ce temps-ci dans notre province contre le fascisme. Voilà que tout le monde s'en mêle. Ne va-t-on pas jusqu'à créer l'impression que le vrai danger dont il faut nous garer n'est pas le communisme, mais le fascisme?... Ce qui est sûr, c'est que le communisme ne peut rien souhaiter de plus heureux pour lui que cette manœuvre: elle détourne l'attention du public de ses propres activités et elle lui permet de dresser chez nous l'épouvantail qu'il agite ailleurs avec succès. »

Depuis un certain temps, le *Daily Clarion*, de Toronto, mène une campagne habile et bruyante contre le fascisme en général et surtout contre le fascisme particulier de la province de Québec. Chaque numéro de ce journal contient une ou deux dénonciations vraies ou fausses — peu importe — de la « loi du cadenas » par quelques personnalités ou groupements en vue. Toutes les paroles du chef de l'opposition parlementaire à Québec sont répétées, amplifiées, orchestrées. Le fascisme de Québec, voilà le grand ennemi!

Quelques exemples. Le 11 mars, le *Daily Clarion* contient un éloge funèbre claironnant d'un soldat canadien mort pour l'Espagne dans la lutte contre Franco. Ce soldat avait le noble *leitmotiv* suivant, paraît-il: « *Fascism shall not pass!* » Le 12 mars, Sam Carr soutient que, pour lutter au Canada « contre la guerre et le fascisme », le meilleur moyen, c'est de dresser un fort parti communiste canadien. Il permettrait de briser la menace montante du fascisme au Canada. Ailleurs, le même journal alarme ses lecteurs sur le danger fasciste dans le Québec, sous prétexte que le régime de Saint-Hyacinthe a augmenté le nombre de ses soldats de 150 à 300, et cela appuyé de la parole de l'honorable T.-D. Bouchard, maire de cette ville.

Le 14 mars, article contre le fascisme italien de Montréal: les communistes accusent le fascisme italien de se servir de la Société de secours aux indigents pour gagner des adhérents au fascisme, sous la menace de les laisser crever de faim (*on threat of starvation*). Le 16 mars, exploitant un discours prononcé le 8 novembre 1937 par Massimo Magi, secrétaire du *Fascio* de Toronto, sur les activités de l'année, Sydney

Jordan tente d'établir que les fascistes italiens de Toronto, de Montréal et d'ailleurs sont menés par le consul d'Italie, qu'ils contrôlent une grande variété d'organisations italiennes et travaillent sans relâche à l'union de tous les Italiens du pays avec Mussolini.

Mentionnons encore les accusations de trahison et de lâcheté portées contre l'Angleterre à l'égard de la démocratie universelle et la prétention de dicter une ligne de conduite au peuple canadien: le devoir du gouvernement fédéral, assure-t-on, est d'exiger de l'Angleterre qu'elle entre effectivement dans le mouvement pour le salut de la démocratie universelle contre les puissances fascistes.

Forte déclaration de la Légion Canadienne de Tégumseh, Ont.

Des agents de propagande communiste en quête d'une salle publique, ayant essuyé un refus de la part de la Légion Canadienne, le reeve de Tégumseh protesta avec véhémence contre cette atteinte à la liberté de parole. La Légion Canadienne jugea utile de lui répondre en ces termes:

« La Légion Canadienne se réserve le droit de louer sa salle seulement à des organisations ou sociétés dont les principes et les activités sont conformes à la constitution de notre pays et dont les entreprises ont pour but le bien-être de notre peuple en général. Jamais la Légion Canadienne ne se soumettra aux exigences arbitraires d'influences étrangères, directement ou indirectement, surtout quand ces influences agissent sous le faux panache de la « liberté humaine » ou de la « démocratie menacée ». Fidèle à ses convictions, elle a refusé et refusera à l'avenir l'usage de sa salle à tout agent du parti communiste, que de tels agents de propagande aient ou non la sympathie de M. Ben Levert (le reeve de Tégumseh). »

La lettre de S. Exc. Mgr Gauthier

Stanley Ryerson, secrétaire du Parti communiste pour la province de Québec, est tout mari: la lettre de Mgr Gauthier loue et favorise le développement du fascisme. Dans une note qu'il envoie à la rédaction du *Daily Clarion*, il déplore cet encouragement que le chef du diocèse de Montréal donne aux fauteurs de désordre et à ceux qui préparent la guerre civile. « La complicité criminelle de M. Duplessis, dont les relations avec Adrien Arcand sont assez connues, constitue déjà une cause d'angoisse, mais que penser des assertions proférées par un haut dignitaire de l'Église?... »

C'est à se demander si l'archevêque de Montréal ne trahit pas ses ouailles! Le parti communiste volera bientôt au secours des catholiques — Ryerson le promet — et leur adressera un message pour réparer le mal causé par la lettre de Mgr Gauthier!!!

La « non-intervention » étrangère dans la guerre d'Espagne

L'U. R. S. S. et le Front populaire français ne sont pas les seuls à soutenir l'Espagne rouge.

Le *Giornale d'Italia* du 10 février a fait à ce sujet les révélations suivantes:

« En Angleterre, la Mid Atlantic Shipping Co., de Londres, fournit des bateaux pour le trafic à destination de l'Espagne républicaine; en décembre 1937, elle a frété quarante-quatre navires anglais, un esthonnien et un norvégien. Le Howard Tenens Ltd. (Grace Church Street, 3, Londres) s'occupe du même genre de trafic et il est en constante relation avec le Comptoir d'Approvisionnement de Marseille, ainsi qu'avec la Compagnie Continentale d'Exportation, qui, toutes deux, envoient du matériel de guerre en Espagne rouge; il a acquis par exemple, en novembre dernier, pour le compte de la France-Navigation, le bateau français *Djebel Antar*, qui fut rebaptisé *Helen*, fut muni d'un équipage grec et négro, et envoyé à Odessa pour y prendre des munitions.

« De nombreux bateaux anglais servent également au trafic des organisations françaises qui secourent l'Espagne rouge; on peut citer, par exemple, l'*Oil Shipper*, rebaptisé *English Tanker*; le *Mayor Williams*, avec un équipage grec, le *Somersby*, avec un équipage maltais, le *Mortlake*, etc.

« D'autres navires font de la contrebande en battant pavillon britannique, tels le *Clintonia*, qui trafique avec les ports russes, et l'*Elena*, à équipage roumain et grec, qui, les premiers jours de janvier, a transporté des munitions d'Alger à Sagunto.

« La maison juive Weddel, à Londres, fait aussi de la contrebande de guerre; dans la première quinzaine de janvier, elle a vendu aux rouges pour plus de 20 millions de marchandises payées d'avance.

« A Londres aussi s'est ouverte, le 15 janvier, la Banque Extérieure d'Espagne, succursale d'une institution de Paris qui traite les opérations financières relatives au trafic d'armes, pour le gouvernement de Barcelone. »

De son côté, le *Challenge* du 10 février 1938, journal des Jeunesses Communistes anglaises, décrit avec enthousiasme la contribution des jeunesses anglaises à la brigade internationale en Espagne.

La 15^e Brigade, dit-il, a été formée en janvier 1937, avec des volontaires anglais, américains, français et allemands. Elle a pris part à l'offensive contre Brunete, comme brigade de langue anglaise, et a conquis Villanueva de la Canada, Quiorna et Brunete. Elle a été à la tête du mouvement, lors de la prise de Belchite et de Quinto.

A Jarama, il y a eu 500 Anglais tués sur les 700 qui prirent part à la bataille. « C'est avec une jeunesse pareille, prête à tous les sacrifices, qu'a été constituée la nouvelle armée, l'armée du peuple espagnol », ajoute le journal communiste.

III. — LUTTE CONTRE LES TRUSTS

(Suite)

102. Comment se forment les monopoles ?

Ils se forment de trois manières principales :

1° par la fusion pure et simple en une unité parfaite d'entreprises jusqu'alors rivales; c'est le monopole au sens le plus strict.

2° par la formation d'un trust, c'est-à-dire d'une société financière qui détient la majorité des actions ou des titres de propriété dans des entreprises qui gardent apparemment leur autonomie juridique et leur administration, mais qui agissent sous la dépendance de la société financière.

Remarquons que le langage courant n'emploie pas le mot trust dans ce sens précis; il en fait plutôt un synonyme de monopole.

3° par des cartels, c'est-à-dire des ententes conclues entre les différentes entreprises d'une même branche de production pour établir les prix d'achat et de vente, standardiser les produits, fixer les conditions de vente, etc.; chaque entreprise conserve son individualité propre.

103. Existe-t-il des monopoles au Canada ?

Des enquêtes récentes ont montré d'une manière irréfutable et officielle l'existence scandaleuse de plusieurs monopoles au Canada et dans notre province en particulier. Mais ces enquêtes furent vaines. Nos gouvernants, bleus ou rouges, n'ont pas eu le courage d'entreprendre une répression efficace.

104. Quelles matières contrôlent nos monopoles ?

Dans la plupart des cas, des matières d'utilité publique, des produits de première nécessité, comme le charbon, la gazoline, le lait, le pain, même la viande. Évidemment l'électricité.

105. Comment combattre ces monopoles ?

1° L'État doit compléter ses enquêtes sur la structure et les méthodes financières des grosses compagnies, surtout celles d'utilités publiques. Ainsi, il saura quelles mesures prendre pour mettre un terme à des abus qui provoquent justement l'indignation populaire. Entre autres, il découvrira jusqu'à quel point la capitalisation de la plupart de nos sociétés de services publics est gonflée d'un capital inexistant. Cette capitalisation, l'État devra alors obliger les compagnies à l'assainir radicalement.

2° L'État doit surveiller de très près leurs activités, poursuivre sans pitié en justice les directeurs des compagnies malhonnêtes ou trop ambitieuses, condamner ceux-ci à de très fortes amendes et aussi à la prison.

3° Pour leur opposer une concurrence sérieuse, l'État doit favoriser la formation de coopératives de petits producteurs et de consommateurs, surtout pour la vente de biens indispensables comme le lait, le pain, la viande, etc. Les coopératives offrent le plus sûr moyen de briser la puissance des monopoles.

106. Quel est le plus formidable trust de la province de Québec ?

C'est celui de l'électricité. Sur lui s'appuie chez nous la dictature économique. En lui bat son cœur, son cœur de pierre. Preuves: 1° nos diverses entreprises hydro-électriques constituent un réseau inextricable d'intérêts communs;

2° dans leurs conseils d'administration se retrouvent les mêmes personnages que dans les conseils de nos banques, sociétés de fiducie et d'assurances, qu'à la direction de nos grandes industries de base, papeteries, textiles, etc.

107. Pourquoi faut-il tout spécialement lutter contre le trust de l'électricité ?

A tout prix, il faut abattre ce trust gigantesque:

1° Parce que l'électricité est aujourd'hui une matière de première importance, non pas seulement pour usage domestique, mais aussi dans la vie industrielle. Le coût d'une foule de produits est conditionné largement par la cherté de la force motrice dont se sert une industrie; or, maintenant, la vapeur est partout remplacée par la houille blanche.

2° Parce que nos entreprises hydro-électriques, plus que toutes les autres, ont eu recours à des procédés de finances véreuses que condamne la justice: mouillage scandaleux des stocks (telle compagnie a fractionné son capital-actions quarante-cinq fois pour cacher des profits exorbitants); dividendes annuels qui représentent jusqu'à 70% de la mise de fonds et une mise de fonds remboursée quatre fois par des bonis; etc.

108. Peut-on espérer que ces entreprises rajustent leurs finances et cessent d'elles-mêmes d'exploiter le public ?

Il n'est pas d'exemple d'institutions commerciales ayant cessé d'elles-mêmes leurs iniquités. L'État doit intervenir fermement.

109. Comment l'État peut-il intervenir ? Un simple contrôle sera-t-il suffisant ?

Le simple contrôle du trust par l'État sera inefficace. L'expérience prouve que le trust dominera la commission chargée de le surveiller. Grâce à la vénalité hélas! trop fréquente, à la naïveté peureuse de certains de nos hommes publics, le trust restera roi et maître.

110. Par quel moyen alors amener ce trust à la raison ?

Pour réduire le monopole de l'électricité à l'impuissance, l'État doit lui-même lui opposer une concurrence sérieuse par la création d'une commission provinciale hydro-électrique.

111. Est-ce du socialisme que de réclamer une exploitation de quelques-uns de nos pouvoirs hydrauliques par l'État ?

Non. Car « il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées. Des demandes et des réclamations de ce genre sont justes et n'ont rien qui s'écarte de la vérité chrétienne; encore bien moins peut-on dire qu'elles appartiennent en propre au socialisme » (*Quadragesimo anno*, nos 123-124).

Qui osera soutenir que le trust de l'électricité ne jouit pas chez nous d'une puissance économique qui se moque du bien public et des justes réclamations, grâce à une législation toujours favorable à ses intérêts? Loin de tomber dans un socialisme condamné, ceux qui veulent mater cette puissance font belle œuvre de justice sociale.

112. Mais tous les pouvoirs d'eau avantageux n'ont-ils pas été concédés au trust ? La future Hydro provinciale pourrait-elle trouver des chutes d'accès et d'exploitation faciles ?

Il reste encore des chutes non concédées et qui pourraient être heureusement aménagées au fur et à mesure des besoins.

Mais, c'est un fait, le trust, pour éviter toute concurrence, s'est assuré la possession de nos plus belles sources d'énergie électrique. Plusieurs d'entre elles ne sont pas utilisées du tout. Une telle pratique va manifestement à l'encontre de l'intérêt général. L'État, défenseur du bien commun, peut donc et doit reprendre ces chutes d'eau, non pas à des prix fantaisistes, mais à leur valeur réelle.

113. Existe-t-il un pouvoir hydraulique tout aménagé qui pourrait être facilement étatisé ?

Oui, la centrale électrique construite sur le canal de la Beauharnois.

(A suivre)

Une récente circulaire de Mgr l'évêque de Valleyfield nous apporte la recommandation distinguée du dernier livre du P. Archambault: « A propos d'Action catholique, il est bon de se tenir au courant de tout ce qui se fait et s'écrit. Un nouveau livre, sorti des presses de l'École Sociale Populaire et de la plume d'un homme d'œuvres qu'il n'est plus nécessaire de présenter, le P. J.-Papin Archambault, S. J., ne pouvait venir plus à point. Il a pour titre: *L'Action catholique d'après les directives pontificales*.

« Quoique venu après plusieurs autres, ce livre est loin de faire double emploi avec eux et il répond à un réel besoin. Contenant déjà la substance des enseignements donnés en cette matière depuis quelques années, il précise plusieurs concepts restés flous dans une lumière trop éblouissante pour nos yeux peu habitués à ces sortes de choses; et, comme l'a souligné l'éminentissime cardinal de Québec, il a l'avantage d'être de chez nous, c'est-à-dire que tout en nous rapportant les doctrines, les directives de l'Eglise et des papes, et une précieuse bibliographie qui nous met en relation avec de nombreux sociologues de partout, il adapte ses leçons à nos besoins particuliers et aux conditions spéciales de notre milieu canadien encore si profondément catholique.

« Nous serions heureux de voir la brochure du P. Archambault dans les mains de tous nos prêtres. »

Au delà du capitalisme

Les socialistes reprochent aux catholiques de vouloir stabiliser les classes dans leur position actuelle et consolider le régime capitaliste. Le texte de M. Pauwels, que j'ai déjà reproduit, montre combien ce reproche est injustifié, tout au moins pour les syndicats chrétiens.

Peut-être est-il loyal de reconnaître que l'attitude de certains catholiques manque de clarté. Qu'il y ait, chez quelques-uns d'entre eux, le désir d'intégrer le corporatisme au régime capitaliste à peine retouché, cela ne me semble pas douteux. Cette manière de raisonner n'est pas dans la ligne des encycliques. Au lieu d'un régime centré sur le profit, et dans lequel l'homme est au service de l'économie, nous devons vouloir un régime dans lequel l'économie est au service de l'homme. Qu'on lise l'ouvrage de P. Chanson sur les droits des travailleurs et le corporatisme, et l'on verra combien l'économie organisée qu'il préconise est différente de l'économie capitaliste! Et n'est-ce point dans l'encyclique *Quadragesimo anno* qu'il est écrit:

« Nous estimons plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte. »

Notre timidité est gravement coupable qui ne nous permet pas de dégager de tous ces documents les enseignements qu'ils comportent.

Marcel LA LOIRE

« ALLO, ALLO, ICI RADIO-VATICAN »

Un câble nous annonce que le R. P. Joseph-Papin Archambault parlera au poste de Radio-Vatican, le jeudi 7 avril, à dix heures et demie du matin (heure de l'Est). Les Canadiens français voudront sans aucun doute écouter ce message qu'un des leurs leur envoie de la Ville éternelle.

Exactement, il convient que la corporation demeure libre, quoique contrôlée, devant l'État, et, en même temps, que la puissance publique reste indépendante des corporations.

Les économistes modernes sortent à peine — quand ils en sortent — de l'idéologie libérale. Il y a presque toujours, chez eux, un préjugé hostile à l'intervention étatique. Une pensée mieux éclairée, celle qu'on trouve dans les encycliques, distingue le contrôler et le faire. Il y a désordre lorsque la puissance publique veut faire ce qui ne lui revient pas, à quoi elle est plus que souvent inapte. Son rôle est de surveiller, contrôler et promouvoir. Encore est-il qu'en matière de contrôle il faut distinguer ce qui est exigé par le bien commun, ce qui aide en définitive les intéressés, lors même qu'ils ne le comprennent pas; et ce qui va au delà, le contrôle abusif, tâtillon, méfiant, celui qui étend aujourd'hui son emprise, sous l'influence du socialisme.

Sous ces réserves, la puissance publique devra, sans cesse, surveiller et contrôler: il n'y a de paix sociale et d'équilibre économique qu'à ce prix. Et c'est parce qu'il est impossible de l'éviter, à la longue, que nous sortons du libéralisme en tombant dans l'étatisme socialiste. En même temps, les corporations devraient avoir le pouvoir de résister tant aux puissances excessives des autres corporations qu'aux tentatives d'emprise étatique. Un tel équilibre ne se réalisera qu'à la longue, empiriquement, par retouches successives.

Quant aux formes internes de fixation des prix, des quantités, des qualités (qu'il ne conviendrait pas d'oublier), des salaires et des profits, vouloir les exprimer dans une formule serait dresser une théorie nouvelle aussi simpliste que la libérale, avec sa prétendue régulation d'offre et de demande. Les choses sont infiniment plus complexes, et tel système qui sera acceptable pour la viande ne vaudrait rien pour la fonte, non plus qu'on ne réglerait la fabrication du verre comme celle des appareils de radiophonie, proie d'un fameux désordre cependant. Les formes d'approche se constituent; on pourrait aller regarder vers l'Office actuel de contrôle des prix, beaucoup trop étatiste sans doute, mais qui a du moins l'avantage de fonctionner avec les intéressés, par enquêtes auprès d'eux, grâce auxquelles ses agents vont de découvertes en découvertes. Veut-on un exemple? Le Brésil, récemment, a supprimé sa taxe à l'exportation sur les cafés, dont le prix diminue partout, sauf en France. Raison: notre État a immédiatement élevé ses droits de douane de ce qui avait été supprimé au Brésil. On attendait le maintien des prix français du café, et ils augmentent, à la grande surprise de l'administration, d'où enquête. Celle-ci a appris alors que le café qui se vend actuellement a été acheté, il y a plusieurs mois, avant suppression de la taxe brésilienne; le nouveau droit de douane français s'ajoute ainsi au prix fort, non au prix réduit. On n'avait oublié que cela, et le régime corporatif est précisément le régime où cela ne peut être omis.

Georges VIANCE

Au nom de la liberté

On surprendra sans doute beaucoup de marxistes — d'autres aussi, peut-être — en leur disant que si l'Eglise repousse leurs avances, si elle interdit à ses fidèles d'y répondre, c'est parce qu'elle croit à la liberté.

C'est cependant la vérité. « Le communisme dépouille l'homme de la liberté, principe spirituel de la conduite morale »: c'est bien au nom de la liberté que l'encyclique *Divini Redemptoris* condamne le communisme...

Quel fondement la liberté conserve-t-elle dans une société qui tient la conscience humaine pour un simple produit des conditions matérielles, pour la résultante fatale de forces extérieures à l'homme ?

Le christianisme, au contraire, affirme que ni la nature ni quelque puissance que ce soit ne peut forcer ce sanctuaire intérieur de la personne humaine et que Dieu lui-même respecte la liberté de sa créature.

Impossible, on le voit, d'imaginer deux conceptions plus contradictoires de l'homme, de la conscience et, partant, de la liberté.

Ainsi, le problème de la liberté est peut-être le problème essentiel de l'heure présente.

A ce problème, catholicisme et communisme donnent des solutions diamétralement opposées.

M. Le COUR-GRANDMAISON